

Pour recevoir personnellement UCV-info, s'abonner [ici](#).

ACTUALITES

Séance d'information sur les métiers de la construction le 19 mai, dès 19h

Soirée animée par l'UCV ainsi que par plusieurs représentants d'associations/fédérations professionnelles des métiers de la construction.

L'aménagement du territoire, la police des constructions et les bâtiments sont des prérogatives communales. Le domaine allant vers une complexification accrue, le choix d'un accompagnement, au travers de prestations adaptées, est essentiel et doit permettre le développement de projets répondant aux critères de qualité du bâti.

L'objectif de cette soirée d'information est d'explicitier le rôle et les actions des associations/fédérations professionnelles des métiers de la construction ainsi que de favoriser les échanges entre elles et vous, représentants des communes. Cette rencontre permettra notamment d'aborder les questions suivantes :

- Comment choisir le bon partenaire dans le cadre des objectifs d'aménagement du territoire à l'échelle communale ?
- Quelles sont les institutions professionnelles de la construction pouvant aider les communes ?
- Quel partenaire contacter pour telle ou telle prestation ?

Programme

- Introduction par l'UCV : Le rôle des communes
- Présentations respectives des différents métiers de la construction
- Discussion ouverte
- Conclusion

Intervenants

- Union patronale des ingénieurs et architectes Vaudois·es (UPIAV) : Monsieur Fabian Rozemberg, Président et Monsieur Philippe Vogel, Secrétaire général
- Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA) Vaud : Monsieur Stéphane Commend, Président et Monsieur Lionel Riquet, vice-Président
- Fédération des architectes suisses (FAS) : Monsieur Manuel Bieler, Président et Monsieur Nicolas Monnerat, membre
- Fédération suisse des urbanistes, section romande (FSU-VD) : Monsieur Alexandre Repetti, vice-Président FSUr
- Fédération suisse des architectes paysagistes (FSAP - groupe VD) : Monsieur Maxime Monnier, membre

Inscription via ucv.ch/formations/seances-et-ateliers/2022-05-19.

Loi sur l'information – rappel à nos membres

Les communes en tant qu'entités soumises à la Loi sur l'information (LInfo ; BLV 170.21), doivent, outre leur devoir général d'information du public, transmettre de l'information sur demande d'un administré. Ainsi, les renseignements, informations et documents officiels détenus par les communes sont accessibles au public qui peut en faire la demande. Cette requête n'est soumise à aucune forme et n'a pas besoin d'être motivée mais elle doit contenir des indications suffisantes pour permettre l'identification du document officiel recherché.

Lorsqu'une demande d'accès à des informations ou à des documents officiels est adressée à une commune, celle-ci est **tenue d'y répondre dans un délai de quinze jours**, délai qui peut être **prolongé de quinze jours** si les circonstances liées à la demande l'exigent (volume des documents demandés, complexité et difficulté à les obtenir). **Le respect de ces délais est impératif** sous peine de recours pour déni de justice.

Le site internet de l'autorité de protection des données et de droit à l'information fournit des modèles de lettres pour demander un délai supplémentaire, pour prélever des émoluments ou pour refuser la transmission des documents. S'agissant du **refus**, celui-ci est **possible**, voire partiellement possible, **si des intérêts publics ou privés prépondérants s'y opposent**. En particulier, un tiers concerné par une donnée personnelle doit être informé préalablement et dispose d'un délai de dix jours pour s'opposer à la transmission de documents le concernant auprès du Bureau de la préposée à la protection des données ou directement à la Cour de droit administratif et public.

ASSOCIATION

Rapport annuel 2021 de l'UCV

L'année 2021 a été marquée par le renouvellement des membres des Municipalités et par celui des membres des organes de notre association. Malgré ces changements et d'autres intervenus dans l'équipe du Secrétariat, l'UCV a pu poursuivre son travail de défense des intérêts des communes vaudoises et rester présent aux côtés de ces dernières.

Le rapport est consultable et téléchargeable sur ucv.ch/ucv/association/presentation.

Journée des communes vaudoises

Pour rappel, les inscriptions à l'Assemblée générale et à la Journée des communes vaudoises du 11 juin prochain, à Chavornay, sont ouvertes **jusqu'au 9 mai 2022** (inscriptions via l'espace membres).

L'UCV est par ailleurs toujours à la recherche d'une, deux ou plusieurs communes intéressées à **accueillir cette journée festive en 2024** ! N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples informations et/ou nous faire part de votre intérêt (ucv@ucv.ch ou 021 557 81 30).

Participez à l'assemblée générale de l'Association des Communes Suisses (ACS)

L'UCV et l'ACS ont le plaisir d'inviter l'ensemble des communes vaudoises, membres et non membres de l'ACS, à **participer gratuitement à cette manifestation** qui aura lieu **le 19 mai prochain en terres vaudoises** (Yverdon-les-Bains). L'administration numérique sera au cœur des débats de cet événement.

Programme et inscriptions sur chgemeinden.ch/fr/a-propos-de-nous/assemblee-generale.



FORMATIONS

Les communes face aux défis de l'inclusion

Comme chaque année, l'IDHEAP organise une Rencontre de politique locale en collaboration avec les associations faîtières des communes romandes, représentées par la Commission romande de politique locale (dont l'UCV est membre).

Le thème choisi cette année est celui de l'inclusion. En effet, l'inclusion des personnes en situation de handicap, comme celle des personnes ne parlant pas la langue de leur environnement, des personnes âgées isolées ou dans certains contextes des femmes, exige des autorités communales qu'elles relèvent de nouveaux défis en matière d'analyse des besoins, de planification et de coordination des politiques publiques et de partenariats.

Cet événement aura lieu le **31 mai prochain, de 9h15 à 16h, à Yverdon-les-Bains**, en présence de plusieurs intervenants qui partageront leurs analyses et expériences. Une place importante sera aussi réservée au débat.

Programme, infos et inscriptions sur unil.ch/idheap/rpl.

Prochaines formations

- [Les bases du pilotage communal – 5 et 12 mai à Jongny \(sur deux jours\)](#)
- [Introduction au MCH2 – 3 juin à Jongny](#)
- [Stratégie et pilotage de l'action communale – 16 juin à Jongny](#)
- [Gouvernance des données et stratégie numérique – 17 juin à Jongny](#)

Détails et inscriptions aux formations sur ucv.ch/formations.
